

Etape du SAGE : phase 2 de l'état des lieux

---

Participants : Comité de pilotage du suivi de l'état des lieux du SAGE Bassin Houiller

---

Date : 21 mai 2010

---

Lieu : mairie de Cocheren

---

## PARTICIPANTS

Présents :

Simone HAMANN, Présidente de la CLE  
Emilie LEBOEUF, animatrice SAGE - CG 57  
Pierre STROSSER, ACTéon  
Alain TALBOT, ANTEA  
Jean-Bernard MARTIN, Syndicat d'aménagement et de l'entretien de la Rosselle  
Gaston ADIER, Syndicat des Eaux Usées de la Vallée de Lauterbach  
Nicole HOERNER, UFC Que Choisir  
Patrick KARMAN, DREAL  
Jean-Baptiste LUSSON, GECNAL  
Jean-Marie DELRUE, DREAL  
Emilio RODRIGUEZ, AERM  
Frédéric SCHWAB, ONEMA

Excusés :

Agnès COURTY, DREAL  
Nadine DELLINGER et Aurélie POIRIER, Florent HAYOTTE, CG57  
Stéphanie GRIES, Châu TON et Denis LANGE, CR Lorraine  
Jean-Claude HOLTZ, Conseil Général  
Raymond MAREK, Syndicat Mixte Intercommunal d'Assainissement du Sud de la Bisten

## ORDRE DU JOUR

Les principaux objectifs de la réunion du Comité de Pilotage étaient :

- De discuter des rapports préliminaires « scénario tendanciel » et « enjeux/diagnostic » produit par les bureaux d'études,
- D'échanger sur la démarche proposée pour le développement et l'évaluation des scénarios contrastés, dernière composante de la Phase III du marché.

En complément, ont été abordés :

- La réunion avec des partenaires allemands tenue le 11 mai à Forbach ;
- L'organisation possible d'une journée « nature » en juin (ou septembre) pour les élus de la CLE, afin de découvrir la richesse floristique et faunistique du bassin houiller.

### Scénario tendancier et enjeux/diagnostic

Les éléments présentés dans les deux rapports sont globalement validés par le Comité de Pilotage et peuvent être présentés à la CLE. Deux éléments complémentaires sont à rajouter :

- La question du financement des actions du futur SAGE est un enjeu important pour le Bassin Houiller tel que discuté au cours de l'atelier de concertation des acteurs de mars. Une section spécifique doit être développée pour cette question et intégrée dans le document comme enjeu à part entière ;
- La qualité globale des milieux aquatiques du Bassin Houiller ne pourra être reconquise que si les trois enjeux principaux que représentent la renaturation des rivières/restauration des milieux aquatiques, la réduction des pollutions industrielles (plateforme de Carling) et le financement sont abordés conjointement et en parallèle. Ceci devra être spécifié dans le document.

En ce qui concerne l'enjeu « structure porteuse du SAGE », il semble important d'avancer en parallèle au développement de scénarios d'actions pour qu'un choix puisse être fait suffisamment tôt sans retarder le processus (voir exemple du bassin ferrifère à la recherche d'une structure porteuse). Des solutions possibles de structure porteuse seront identifiées, un tableau récapitulatif de ces solutions soulignant avantages et inconvénients étant préparé par les bureaux d'études en collaboration étroite avec des membres du COPIL (agence de l'eau par exemple) pour soumission et discussion à la prochaine réunion du COPIL.

### Développement de scénarios contrastés

La logique de la démarche proposée n'a pas conduit à débat, si ce n'est en ce qui concerne les différents niveaux d'ambition qu'il n'est sans doute pas nécessaire de spécifier et discuter. Les discussions ont souligné les points suivants :

- L'accord général concernant la démarche et l'**échancier proposés**, en particulier :
  - Atelier de concertation prévu fin septembre ;
  - Des réunions bilatérales ou avec quelques experts seront organisées avant l'atelier pour collecter information et données sur des actions concrètes et discuter de ces actions et de leur mise en œuvre. L'ONEMA rencontre par exemple les élus de la Bisten fin mai, et abordera dans cette réunion la question d'actions potentielles d'amélioration de l'état écologique de ce cours d'eau, les suggestions identifiées au cours de cette réunion pouvant nourrir la construction des scénarios contrastés. D'autres réunions de travail avec les industriels, les collectivités... seront également organisées par les bureaux d'étude;
- L'importance de **proposer et d'analyser des scénarios très concrets et opérationnels**, intégrant autant que possible des projets concrets déjà en cours de discussion (voir par exemple, l'étude transfrontalière sur le Lauterbach menée

en partenariat avec la mairie de Carling qui identifie déjà des interventions concrètes) ;

- La question **du financement** – prendre en compte les contraintes de financement (y compris en ce qui concerne les habitants et les acteurs économiques) sans que celles-ci ne deviennent cependant trop restrictives conduisant à éliminer toute idée nouvelle. Il semble important d'organiser des échanges/discussions avec l'ensemble des financeurs potentiels pour discuter d'une mobilisation effective, efficace et réaliste des ressources financières disponibles.
- La dimension **transfrontalière** – Le COPIL souligne l'importance d'associer les partenaires aux discussions sur les actions et scénarios contrastés, mais uniquement en ce qui concerne les actions potentielles transfrontalières. Des réunions spécifiques entre partenaires allemands et français seront donc organisées autour de projets spécifiques transfrontaliers.
- L'importance de **mobiliser l'ensemble des élus** du Bassin Houiller, en particulier:
  - **Les maires et élus communaux** (discuter des implications des actions proposées pour les collectivités qui assureront la maîtrise d'ouvrage mais pourront également être impactées dans leurs actions d'urbanisme pour prendre en compte la gestion de l'eau, également portage de projets pour financement européen de type Interreg)
  - les deux **députés** de la zone, en particulier autour des questions de financement (par exemple : trouver des ressources budgétaires complémentaires, proposer une ligne budgétaire « restauration de rivière » dans les financements de l'après mine, etc.)

## Quelle suite au COPIL

- Les bureaux d'études développent les éléments « financement » pour le diagnostic, et soumettent une première version de cet élément au COPIL avant le 28 mai 2010 pour commentaires et compléments avant finalisation.
- Les commentaires individuels de chacun sur les deux documents existants sont à envoyer par tous avant le 28 mai 2010 également.
- Des contacts seront pris avec les deux députés une fois que les scénarios contrastés auront été définis, et qu'une évaluation financière de leur coût aura été réalisée